

COMMUNE

DE



GRANDFONTAINE

(Jura)

**Assemblée communale extraordinaire
Mardi 13 février 2024 à 20h00 heures
Halle de gymnastique de Grandfontaine**

Ordre du jour

1. Nomination de deux scrutateurs.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2023.
3. Discuter et voter l'achat de la parcelle n°407 sise au lieu-dit « Sur la Ville » à M. Bertrand Babey au prix de Fr. 20'000.- pour une surface de 1396 m². Donner compétence au Conseil communal pour assurer le financement et sa consolidation.
4. Présentation d'un projet immobilier sur les parcelles n°2103 et 2104 sises au lieu-dit « Sur la Terrière ».

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet communal **www.grandfontaine.ch**. Les demandes de compléments ou de modifications sont à adresser, par écrit, au secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Grandfontaine, le 29 janvier 2024

Au nom du Conseil communal